



Achiez votre journal numérique

Gazpar, c'est le nom du futur compteur communicant de GrDF (Gaz réseau distribution France). Deux fois par jour, il transmettra la consommation de gaz de chaque foyer au distributeur, par l'intermédiaire d'une antenne radio. Il doit permettre une meilleure maîtrise de la consommation et une amélioration de la facturation.

Une expérimentation va être lancée dans les Côtes-d'Armor et d'autres régions, avant un déploiement dans toute la France, entre 2017 et 2022. Une convention d'hébergement à passer avec la commune pour l'installation de cette antenne avait été présentée en conseil municipal, le 13 janvier. Il existe trois sites potentiels dans la commune. Les élus s'étaient interrogés sur l'innocuité des ondes produites. Ils avaient demandé un complément d'information.

Mardi, Gérard Cattoni, rapporteur du dossier, a exposé les informations recueillies auprès d'ErDF. Selon lui, la problématique est totalement différente de celle des antennes de téléphonie mobile. Le signal est émis deux fois par jour, pendant moins d'une seconde. « Ça enlève toutes les inquiétudes. Le projet sera respectueux de la réglementation. »

Polémique sur les ondes

Pas d'accord, Philippe Jourdon estime qu'on parle dans le vide : « On n'a aucune valeur d'émission. » Philippe Trochon craint le cumul des différentes émissions d'ondes. « C'est ça, le danger ! » Gérard Cattoni propose qu'un représentant d'ErDF vienne expliquer sa position. « Mais ce ne sera pas une information objective », répond Patricia Charlet.

Le maire, Claude Gautier, se demande, dès lors, pourquoi on a laissé installer l'antenne Orange au stade Paul-Peltier. « On n'a pas eu le choix. On nous l'a imposée », répond Philippe Jourdon. Cette antenne UMTS, destinée à la téléphonie mobile de troisième génération, a été posée en 2011 et a été la source d'une polémique sur l'éventuelle dangerosité des ondes émises. Il avait été convenu qu'Orange procéderait à des mesures régulières des émissions d'ondes. Le maire se demande, s'il ne faudra pas déplacer cette antenne, avec l'arrivée du futur collège public, face au stade.

Le conseil refuse d'approuver la convention, par 9 voix contre 7 et 11 abstentions. « Pour une petite antenne, je trouve qu'on en fait beaucoup, a commenté Gérard Cattoni. Si on se pose autant de questions sur cette antenne, alors on peut s'en poser sur la grosse antenne Orange. »